

Augmentation incessante des primes maladie : quels impacts auront les récentes décisions de l'Assemblée fédérale sur les Jurassiennes et les Jurassiens ?

Lisa Raval (PS)

La majorité de droite de l'Assemblée fédérale vient de refuser clairement l'initiative populaire du Parti socialiste suisse demandant un plafonnement des primes de caisses maladie à un maximum de 10% du revenu disponible. Elle a en revanche accepté un contre-projet indirect aux effets potentiels dérisoires qui entrerait en force en cas d'un éventuel refus de l'initiative par le peuple l'année prochaine.

Dérisoire, car elle augmenterait d'à peine 400 millions (à charge des cantons) les sommes à disposition des familles et des personnes à revenus modestes de notre pays pour alléger leurs primes. Le montant de celles-ci explose et est déjà ou devient insupportable pour un nombre de plus en plus important de personnes et dont l'augmentation annoncée pour 2024 est encore de 6 à 10%.

Dérisoire, surtout face aux 4 à 5 milliards d'allégements supplémentaires des primes envisageables en cas d'acceptation de l'initiative populaire du PS, un bol d'air nécessaire pour toutes les personnes qui n'arrivent plus à faire face à l'incessante augmentation des primes, dans un système de financement injuste où tous les ménages sont logés à la même enseigne. Pour les riches, les coûts de l'assurance maladie sont particulièrement avantageux en Suisse, mais pas pour la plus grande partie de la population qui fait partie des classes moyennes et modestes. Ce qui semble clair, c'est que le système actuel de la prime par tête est inéquitable et fait de notre pays une exception en Europe (les autres pays utilisant des impôts ou des cotisations sociales pour financer l'assurance maladie).

La somme de 4 à 5 milliards pour l'ensemble du pays représenterait une manne de 45 millions pour la population jurassienne. Comme cette réduction des primes serait financée à raison de deux tiers au moins par la Confédération et le reste par les cantons, le Canton du Jura pourrait envisager de recevoir 30 millions de francs de la Confédération pour augmenter l'aide apportée aux Jurassiennes et aux Jurassiens qui en ont un urgent besoin.

Objectivement, l'échec de cette initiative populaire priverait la population jurassienne de la somme d'au moins 30 millions de francs par année versés par la Confédération pour payer ses primes maladie. On pourra rétorquer que, pour payer ces sommes, la Confédération devrait augmenter l'impôt fédéral direct : quand on connaît la progressivité de cet impôt fédéral qui exonère globalement les revenus imposables de moins de 80'000 francs et taxe substantiellement les gros revenus, on sait qu'une part substantielle des Jurassiennes et des Jurassiens est dispensée de s'en acquitter, ou alors de façon modeste.

Les questions suivantes sont posées au Gouvernement :

- 1. Quelle appréciation le Gouvernement jurassien porte-t-il sur cet état de fait ?**
- 2. Plus globalement, quelle évaluation porte l'Exécutif sur la situation insupportable que vivent nombre de Jurassiennes et de Jurassiens face à l'explosion des primes de caisses maladie dans un canton qui ne dispose manifestement pas des moyens financiers suffisants pour répondre à leurs besoins ?**

Lisa Raval (PS)

Co-signataires

- Jude Schindelholz (PS)
- Jelica Aubry-Janketic (PS)
- Patrick Cerf (PS)
- Joël Burkhalter (PS)
- Gaëlle Frossard (PS)
- Raphaël Ciocchi (PS)
- Loïc Dobler (PS)
- Claude Schlüchter (PS)
- Nicolas Maître (PS)
- Katia Lehmann (PS)
- Nicolas Girard (PS)
- Leïla Hanini (PS)
- Sarah Gerster (PS)
- Florence Chaignat (PS)
- Fabrice Macquat (PS)
- Hildegard Lièvre Corbat (PS)
- Valérie Bourquin (PS)

Intervention déposée officiellement le 21 septembre 2023